

# Bachelier en management de la logistique

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Nouvelles technologies			
Code	ECLG2B25NTE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Pascal DEHUT</b> ( <a href="mailto:pascal.dehut@helha.be">pascal.dehut@helha.be</a> ) Laetitia DELHAZE ( <a href="mailto:laetitia.delhaze@helha.be">laetitia.delhaze@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique, en recourant aux méthodes, outils, technologies les plus opportuns, en fonction des situations.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
  - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
  - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
  - 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**
  - 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage
  - 3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations
  - 5.4 Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département

### Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B25NTEA	Radio Frequency Identification	12 h / 1 C
ECLG2B25NTEB	Enjeux et perspectives des technologies nouvelles	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B25NTEA	Radio Frequency Identification	10
ECLG2B25NTEB	Enjeux et perspectives des technologies nouvelles	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

##### **Principe général pour l'évaluation de l'unité d'enseignement :**

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

##### **Exceptions :**

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radio Frequency Identification			
Code	4_ECLG2B25NTEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage concerne l'étude des technologies d'identification actuelles et prévisibles utiles dans une organisation de logistique et/ou Supply Chain.

Elle aborde non seulement les objectifs en termes d'identifications, de stockages et de communications, mais également les points de vue plus techniques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- comprendre et d'utiliser les codifications, normes et systèmes de lecture/écriture automatiques,
- concourir à mettre en application les technologies RFID et apparentées,
- comprendre les avantages et inconvénients des différentes technologies d'identification possibles.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Ces différents points de matières seront détaillés :

- Différences entre normes et standards,
- Tracing et tracking,
- Traçabilités ascendantes et descendantes,
- Codifications d'objets, de lieux, de personnes, de produits, de contenants, etc.,
- Organismes nationaux d'enregistrement de codes (entre autres GS1),
- Présentation de la technologie RFID et mise en évidence de ses avantages et inconvénients, de ses perspectives et de ses limites,
- Autres technologies apparentées à la RFID.

### Démarches d'apprentissage

- Exposés de l'enseignant
- Travaux en groupes
- Expérimentations pratiques de la RFID
- Témoignages de mises en application concrètes

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Exposés progressifs
- En fonction des possibilités, recours à un Centre de Compétences partenaire pour utilisation de matériel en laboratoires
- Travaux de groupes sur PC

## Sources et références

Néant.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus donné par le formateur du Centre de Compétences partenaire
- Projection et analyses de comptes-rendu d'implémentations de solutions dans différentes organisations

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen oral à livre fermé.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est composée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enjeux et perspectives des technologies nouvelles			
Code	4_ECLG2B25NTEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est d'aborder les principaux concepts, outils, perspectives et enjeux des technologies susceptibles d'avoir une influence significative sur les organisations et métiers liés à la logistique et aux chaînes d'approvisionnement dans les prochaines années.

Par exception, la RFID, bénéficiant d'une activité d'apprentissage qui lui est propre, ne sera pas analysée ici comme technologie nouvelle (TN).

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- définir ce qu'on entend par "technologie nouvelle" (TN),
- citer des exemples de TN particulièrement pertinentes dans le domaine de la logistique / Supply Chain,
- rechercher des informations sur les TN en lien avec une problématique qui lui est confiée,
- réaliser une analyse coût/bénéfice de l'introduction d'une TN dans une organisation, y compris de manière précise dans la dimension financière (ROI),
- contribuer à la rédaction d'un rapport écrit et à sa présentation en groupe.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les points de matières suivant seront détaillés :

- Notion de Technologie nouvelle (TN)
- Choix des TN qui seront envisagées lors de ce cours (à titre d'exemples : impression 3D, robots, réalité virtuelle, réalité augmentée, ...)
- Méthodes de calculs de ROI et analyses coûts/bénéfices
- Méthodologie pour apprécier l'opportunité de mettre en place des TN et analyser leur impact dans les différents points de vue nécessaires (finances, organisation, efficacité/efficience, métiers, productivité, KPI's, valeur ajoutée, ...)
- Recherches d'informations (recherches documentaires, interviews, ...)
- Présentations en groupes
- Conclusion

### Démarches d'apprentissage

- Exposés
- Animation de travaux en groupes et d'exercices dirigés

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Recherches documentaires
- Interviews de personnes ressources
- Exercices en présentiel

### Sources et références

Néant.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Plateforme d'e-learning
- Documents complémentaires distribués en classe

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation fera intervenir :

- pour moitié : un travail préparé et présenté par groupe (sur une TN, vue sous ses différents aspects),
- pour moitié : un (ou plusieurs) test(s) pendant le quadrimestre.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Rap + Trv	100	Int + Rap + Trv	100
Période d'évaluation						

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation du Q3, l'étudiant sera dispensé de la partie d'évaluation qu'il aurait réussie en Q2 (soit, donc, le(s) test(s), soit le travail de groupe et rapport).

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est composée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).